

Journée départementale  
Saône-et-Loire



**pas S'santé**  
Jeunes Bourgogne Franche-Comté

Pré-Programme  
Save the date...

10  
Décembre  
2019

**ireps**  
Instance régionale  
d'éducation et de promotion  
de la santé  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-  
Franche-Comté

# Pré-programme



Dans la continuité des journées précédentes, nous allons poursuivre notre réflexion sur les questions de santé et de bien être actuels. Jeunes et professionnels en synergie pour des solutions innovantes!

Quelles sont les préoccupations des jeunes?  
Comment les accompagner vers l'autonomie en santé?  
Quelles méthodes utiliser?  
Quelles pistes d'action pour répondre aux enjeux actuels des pratiques ?  
Comment mobiliser la participation, la collaboration, dans les actions?

Autant de questions qui seront abordées durant la journée.  
Convivialité et créativité seront au rendez-vous!

Des méthodes collaboratives et d'expérimentation seront utilisées pour favoriser la co-création et l'intelligence collective.



Le repas sera pris sur place en commun

# Bulletin d'inscription

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE AVANT LE 30 NOVEMBRE 2019

Nom, prénom :

Fonction :

Tél. :

Courriel :

Structure :

Adresse :

## Renseignements

Corinne L'HORSET, Responsable de projets  
IREPS BFC, antenne 71  
Tél: 03 85 39 42 75  
[c.lhorset@ireps-bfc.org](mailto:c.lhorset@ireps-bfc.org)

**Le 10 décembre 2019**

**À Mâcon**

*Le lieu exact sera communiqué ultérieurement*

**Pour les professionnels et bénévoles travaillant auprès des jeunes, pour les élus et les jeunes du département**

**Inscription gratuite et obligatoire**



Ireps BFC  
Antenne de Saône et Loire  
4, quai des marans 71000 Mâcon  
[contact.antenne71@ireps-bfc.org](mailto:contact.antenne71@ireps-bfc.org)  
Tél: 03 85 39 42 75



ireps  
Instance régionale  
d'éducation et de promotion  
de la santé  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-  
Franche-Comté



saône-et-loire  
LE DÉPARTEMENT

*Journée réalisée avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté (ARS) et le Conseil Départemental de Saône et Loire*